

Communiqué

Suite au communiqué officiel du ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, publié le 22 Août 2020 portant mention des mesures inhérentes à la rentrée scolaire fixée pour le 07 septembre, et en référence aux directives du ministère de la santé en matière de prévention et de lutte contre le COVID19, la direction de l'institution AL INBIAAT privée a le plaisir d'informer les parents d'élèves de la batterie des mesures adoptées dans ce sens :

Option pour l'enseignement en présentiel :

- La désinfection quotidienne de nos transports scolaires (qui seront exploités à raison de 50 %) et de nos locaux avant l'arrivée et après le départ de nos élèves. Chaque cycle possède ses accès et ses sorties indépendamment (5 entrées et 5 sorties pour les 4 établissements). Tous les locaux de ces établissements obéissent à une signalétique dûment précise.
- L'arrivée et le départ des élèves, de chaque cycle, se font à des créneaux séparés à raison de 30 minutes de décalage par des accès distincts dans l'ultime objectif d'appliquer la distanciation physique. En l'occurrence après la mise en service de nouveau bâtiment AL INBIAAT 3 avec de nouveaux espaces.
- Le nombre d'élèves par groupe-classe est limité à 15 élèves maximum. Dans tous les locaux, y compris en classe de cours, le port des bavettes, des visières par le personnel enseignant, administratif et de services est obligatoire ainsi que la prise de température. De plus, la récréation se fera en classe et en présence de l'enseignant.
- AL INBIAAT a contracté un médecin consultant pour l'accompagner dans l'application du protocole de prévention contre le Covid 19. Et a également recruté un profil dont la mission principale est la mise en œuvre de ce protocole par le biais notamment de la formation du personnel de services aux différentes techniques de prévention et l'approvisionnement continu d'appareils, de gel hydro-alcoolique, des bavettes...

Option pour l'enseignement à distance :

- Les cours se feront via la plateforme de l'établissement. C'est un espace dynamique, amélioré et facile d'accès qui est en permanence mis à jour pour en augmenter la performance.
- AL INBIAAT a dispensé des formations pour les corps enseignant et administratif en vue de la maîtrise des nouveaux outils qui ont été rajoutés à la plateforme dont le live ininterrompu.
- Le corps enseignant a produit, pendant les mois de Juillet et Août des contenus pédagogiques pour les cours, des compléments de cours et des séries d'exercices et de travaux dirigés et / ou pratiques.
- AL INBIAAT a investi en équipement : toutes les salles de cours ont été équipées en matériel audiovisuel

Dans un souci organisationnel et en particulier pour garantir la distanciation physique, AL INBIAAT vous informe que la rentrée se fera en deux dates

- Pour l'enseignement en présentiel : le 07 septembre
- Pour l'enseignement à distance : le 15 septembre
(des modalités supplémentaires vous seront communiquées via des annexes au communiqué de chaque cycle scolaire)

Nous vous prions, chers parents de prendre contact avec les services des directions pédagogiques des cycles respectifs afin d'instruire le formulaire de choix du type de l'enseignement pour votre enfant et en vue de demander tout complément d'informations.

Le directeur général: